



LE BARREAU DE TOULOUSE

1600
AVOCATS

5^e BARREAU
FRANÇAIS

1 BARREAU MODERNE
ET RÉSOLUMENT Tourné
VERS LE SOCIÉTAL

Engagé depuis des décennies dans des actions sociales et citoyennes et dans la défense des droits auprès de la population locale ou à l'étranger ex : consultations gratuites pour tous, aides aux associations (défense sans frontières, avocat sans frontières) mobilisation pour la défense des droits etc...



FONDS DE DOTATION
DU BARREAU DE TOULOUSE

CONTACT

05 61 14 91 52
ordre@ordre-avocats-toulouse.fr



FONDS DE DOTATION

Soutenez le fonds de dotation du Barreau de Toulouse pour une justice solidaire et un accès au droit pour toutes et tous.



www.avocats-toulouse.com

Avo'Citoyen

POUR UN ENGAGEMENT CITOYEN



Le Fonds de dotation du Barreau de Toulouse s'engage aux côtés des citoyens pour défendre l'accès au droit pour tous. Des consultations gratuites sont organisées deux fois par an, Place du Capitole à Toulouse. Plus de 500 consultations sont données à titre gracieux par les avocats toulousains.

Le Fonds de dotation du Barreau de Toulouse s'engage aussi dans la lutte contre toutes discriminations et pour les minorités et finance des actions dans le cadre des Rencontres Athéna.

Des personnes en situation de handicap, des femmes, des mineurs ont pu bénéficier de consultations gratuites (environ 60 consultations par public visé) et une soirée débat est organisée en suivant.

Avo'Coœur

POUR UNE ACTION SOCIALE



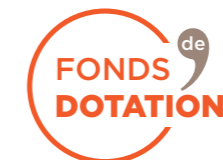
Le Fonds de dotation du Barreau de Toulouse soutient, à l'occasion d'événements imaginés par le Barreau, des associations caritatives ayant pour but de financer des actions pour les enfants malades ou hospitalisés de la région (Association Hôpital Sourire, Association Premiers de Cordée) ou des actions de diverses autres causes.

Avo'Cation

POUR LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME EN FRANCE ET DANS LE MONDE



Le Fonds de dotation du Barreau de Toulouse est au côté d'associations qui défendent les droits de l'homme (des citoyens ou des avocats en danger en France et dans le monde - Jungle de Calais, Turquie etc..) Il aide financièrement des associations : ASF, (avocats sans frontières) DSF (défense sans frontières), OIP (observatoire international des prisons), la CIMADE, le GISTI, etc...



Rejoignez le fonds de dotation du barreau de toulouse

En vous associant aux actions du Fonds de dotation du Barreau de Toulouse, vous vous engagez pour le développement d'une justice sociale et solidaire en France ou à l'étranger.

Vous défendez des valeurs d'égalité et vous avez à cœur la **lutte contre les injustices**.

Vous souhaitez contribuer à une **démarche sociétale et responsable** qui correspond à vos valeurs.

Vous choisissez de vous investir sur la totalité des actions du fonds de dotation ou sur un projet précis.

Le soutien au fonds de dotation vous permettra également de bénéficier de dispositions fiscales avantageuses liées au régime du mécénat.

VOUS ÊTES UN PARTICULIER

Les dons donnent lieu à une réduction d'impôts de 66 % des sommes versées dans la limite de 20% de votre revenu imposable (ex: 100€ versés ne vous coûte que 34€).

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE OU IMPOSABLE AU TITRE DE L'IS (impôts sur les sociétés)

Les dons donnent lieu à une réduction d'impôts de 60 % des sommes versées dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires réalisés. Au-delà, vous pouvez reporter l'excédent sur les 5 années suivantes.